



Vice d'installation clim reversible

Par natf, le **02/06/2013** à **17:56**

Bonjour,

J'ai découvert au bout de 30 mois des vices d'installation sur un système de chauffage/climatisation. Il a été installé sous le toit et diffuse par des bouches situées au plafond de chacune des pièces concernées qui elles mêmes sont régulées par des boîtiers muraux.

Hors ce système n'a jamais fonctionné correctement, car impossible d'obtenir la température désirée, et avec des écarts entre la programmation et les différentes pièces.

L'installateur, Kilowatt, électricien, est intervenu 8 fois en 2 ans pour tenter de régler ce problème mais sans succès.

Aujourd'hui il ne répond plus à mes demandes ni par tel, ni par email.

J'ai donc appelé le fabricant qui me redirige vers un installateur agréé puisque Kilowatt ne l'est pas, ni même le distributeur de pièces.

Un rapport a été réalisé, mauvaise installation, incompetence, manque des pièces, donc le système ne pourra pas fonctionner et se dégrade. Le devis de remise en conformité se monte à 700 euros + 100 euros de rapport pour un système valant 10 000 Euros.

Je n'ai plus de recours légaux car les délais de 2 ans sont passés!

Existe-t-il une solution? Et surtout comment peut-on dénoncer ce genre de pratiques pour qu'elles ne se reproduisent plus?

Merci pour vos conseils, sincèrement, N

Par **gabri13**, le **27/11/2013** à **11:55**

Bonjour Natf,

J'ai exactement le même problème que toi avec mon installation de chauffage / climatisation gainable. Mais maintenant le délai de 2 ans est passé et comme le compresseur à forcé pendant 2 ans (à cause d'une mauvaise installation) il est hS alors qu'il devait durer 10 à 15 ans.

As tu pu avancer dans ton problème ? un recours a-t-il été possible ?

Par **natf**, le **02/12/2013** à **11:41**

Bonjour,

Et non malheureusement aucun recours si ce n'est au bon vouloir de l'installateur...j'ai du réinvestir 1000 euros pour le remettre aux normes! et franchement la base est mauvaise alors il y a tjs des réglages a faire.

Le seul recours sont des appels quotidien jusqu'a ce qu'il craque et des avis poste sur internet.

Desole de ne pouvoir t'aider plus?

Son nom si jamais tu repares ton systeme c'est Kilowatt a eviter absolument!

Bon courage